

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE**

**SAMEDI 15 AVRIL 2023**

Date de la convocation :

07/04/2023

Date d'affichage :

18/04/2023

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 09

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : 08

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'avril à 10 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

**Présents :** Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Chantal CARETTE, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Jeffrey LOUCHÉ, Ignacio SERE

**Absent excusé :** Jacques DERAIME

**Secrétaire de séance :** Raphaëlle HANOT

**Objet de la Délibération : Fêtes et cérémonies : changement d'imputation**

Monsieur le Maire rappelle que les cadeaux offerts à différentes occasions et les dépenses liées aux fêtes et aux cérémonies font l'objet d'une imputation au compte de charges 6232 « Fêtes et cérémonies », mais depuis le passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 l'imputation se fera au compte de charges 623 « Publicité, publications, relations publiques ».

- Vœux du Maire
- 8 mai
- Fête des écoles
- Ducasse
- Fête de la musique
- Halloween
- 11 novembre
- Noël
- Anniversaires de Mariage
- Remises de Médailles
- Remise des Prix
- Saint-Hubert

Carte cadeau d'un montant 150€ afin de remercier l'un de nos agents.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.**

Fait en séance, les jours, mois et an susdits

**Le Maire,  
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,  
Raphaëlle HANOT**